

Services d'éducation spécialisé pour parents d'enfants de 0 à 16 ans

Une éducatrice spécialisée peut vous offrir des services pour vous soutenir dans votre rôle parental avec vos enfants de 0 à 16 ans. Voici quelques exemples de situations où vous pourriez demander de l'aide :

- Problèmes lors des routines : heure du coucher, heure du repas, habillage, devoirs, etc.
- Difficultés de comportements tels que des crises régulières, de la violence envers les autres, de la chicane dans la fratrie, le non-respect des consignes, un retard au niveau du langage, etc.
- Dans certains cas, l'éducatrice peut travailler directement auprès de l'enfant afin de l'aider à développer ses habiletés sociales, sa motricité globale ou fine ou son langage.

Pour avoir accès à ces services, vous devez vous présenter à l'accueil du service à la clientèle des Services communautaires Jeffery Hale de langue anglaise pour prendre un rendez-vous avec une travailleur/euse social/e qui évaluera vos besoins.

Voici comment le service fonctionne si le travailleur social de l'accueil décide que l'éducateur spécialisé doit intervenir et que la famille est prête à collaborer:

1. Le travailleur social remplit un formulaire appelé «Demande d'accès aux services».
2. Si la demande est acceptée, une réunion est organisée avec les parents et l'éducateur spécialisé afin de discuter de la situation ensemble et des changements à opérer.
3. L'éducateur spécialisé peut se rendre ensuite à la maison une fois par semaine ou toutes les deux semaines. L'intervention peut durer d'un à neuf mois.
4. Après les deux ou trois premières rencontres, l'éducateur spécialisé et les parents préparent un plan d'intervention dans lequel les objectifs sont clairement énoncés.
5. Le plan d'intervention est révisé tous les six mois. Il est alors décidé de poursuivre ou de terminer les visites.

Special Educator Services for Parents of Children Ages 0 - 16

A specialized educator can offer you services to support you in your role as a parent of children from 0 to 16 years old. Here are some examples of situations where you might want to ask for help:

- Problems during the routines such as bedtime, mealtime, dressing, homework, etc.
- Behaviour difficulties, such as regular tantrums, violence towards others, fighting with brothers and sisters, will not follow instructions, delay in language, etc.
- In some cases, the educator can work directly with the child to help develop social skills, fine or gross motor skills or language.

To access these services, you must go to the reception desk of Jeffery Hale Community Services to make an appointment with a social worker who will evaluate your needs.

Here is how the service works if the intake social worker decides that the special educator should intervene and the family is ready to collaborate:

1. The social worker fills in a form called Request to Access Services.
2. If the request is accepted, a meeting is held with the parents and special educator to discuss the situation together and the changes that need to happen.
3. The special educator may then visit your home once a week or every two weeks. The intervention can last from one to nine months.
4. After the first two or three meetings, the special educator and the parents prepare an Intervention Plan in which the objectives are clearly stated.
5. The Intervention Plan is revised every six months at which time a decision is made to continue or end the visits.